

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Martine LEROY, Brigitte de LABARRE, Mrs Marc SIMOEN, David MAGNIERI, Philippe GIROUX, Thomas BOURY

Membres absents excusés : Alain GAMBER a donné procuration à Dominique RAGOT, Elodie LEPOIVRE a donné procuration à Marc SIMOEN

Membres absents : M Samuel LEGENDRE

Date de la convocation du Conseil Municipal 8 janvier 2024

Brigitte de LABARRE a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 4 décembre 2023
- Débat d'Orientation Budgétaire
- DETR – Terrain de pétanque
- DETR – Quille de la Cheminée
- Chemin de St Marcel à l'Orion

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 4 décembre 2023.

Débat d'orientation Budgétaire

- Poubelles + composteur : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous est prévu mercredi 17 janvier à 11h avec le SMIRTOM et DEMO TP. Nous pourrions voir si nous pouvons déposer un dossier au fond vert (dossier assez long). Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année. D'autres demandes de subventions seront demandées par exemplaire pour le lampadaire solaire fourni par le Te61.
- Eclairage du bourg : Nos ampoules sont au sodium. Le passage en led sera subventionné entre 65% et 80%. Le devis arrivera deuxième quinzaine de Janvier. Il faudra aussi changer les carreaux des lanternes pour des carreaux clairs.
- Quille de la Cheminée de la mairie : Un devis a été demandé à l'entreprise FAUVELLIERE. Il prévoit environ une semaine de travaux. Si plus de 5000€. Une DETR sera demandée suivant le plan de financement délibéré ce même jour.
- Terrain de pétanque : Deux devis ont été demandés à deux emplacements différents. La grandeur du terrain est de 9mx12m. Nous n'avons reçu ce jour, qu'un seul devis, celui de Valentin FLEURY.
- Table de Ping-pong : Madame le Maire donne une fourchette entre 1500€ à 2000€. Ce projet sera mis au budget de l'année en fonction du montant du devis des poubelles.

- Photocopieur KOESIO : Madame le Maire rappelle que notre photocopieur marche correctement mais qu'il faut prévoir dans le budget la somme pour son remplacement car nous n'avons plus de contrat de maintenance. Jusqu'à présent il était sous contrat. Le montant pour le remplacement du photocopieur sera de 2000€.
- Toiture du hangar communal : Un devis a également été demandé à l'entreprise FAUVELLIERE. Les travaux ne pourraient être faits que l'année prochaine. Cette opération sera mise au budget 2025.
- Madame le Maire propose que des plots soient implantés pour empêcher les voitures de se garer devant l'escalier de l'église. Il faudrait des plots qui peuvent se retirer avec une clé. Cela coûte 250€ à 300€ le plot.
- Sécurité des piétons à Poix. Suite à un rendez-vous avec les représentants du département qui eux n'estiment pas que des travaux soient nécessaires, ceux-ci nous proposent que le lieu-dit devienne un « bourg » et donc que l'entretien revienne à la commune. Ils ne font aucune préconisation pour la sécurité et nous disent de prendre contact avec la sécurité routière. Le Conseil Municipal refuse que Poix devienne « un bourg » et propose de contacter la sécurité routière et de voir avec eux ce qui pourrait être fait.

2024-01-01

DETR – QUILLE DE LA CHEMINEE

Nous n'avons pas les devis au jour de la réunion.

2024-01-02

DETR – TERRAIN DE PETANQUE

Le devis est en dessous des 5 000€ HT nécessaire pour demander une DETR.

Information

Chemin de St Marcel à l'Orion

Suite à la tempête CIARAN, un arbre est tombé sur le chemin de St Marcel à l'Orion. Il a été demandé au propriétaire de l'arbre de faire le nécessaire afin de dégager le chemin. N'ayant aucune nouvelle, le Conseil Municipal demande à Mme le Maire d'envoyer un courrier lui demandant de faire le nécessaire sous un mois. Si ce n'est pas fait, la commune fera les travaux et la facture lui sera envoyée.

Questions diverses

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'Irène MARQUES en remplacement de Nathalie MORIN est renouvelé jusqu'au 8 juillet 2024.
- Madame le Maire averti le Conseil Municipal que M FRANQUEZA est parti en Institut à Gacé. Madame le Maire a téléphoné à sa fille et laissé un message. Pas de réponse à ce jour.
- Prévoir une date pour retirer les décorations de Noël dans la semaine.

Fin de conseil : 20h30

Dominique RAGOT,
Maire

Brigitte de LABARRE,
Secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024

Liste des délibérations

<u>N° Délibération</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Etat</u>
2024-01-01	DETR – QUILLE DE LA CHEMINEE	REFUSEE
2024-01-02	DETR – TERRAIN DE PETANQUE	REFUSEE